

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### LES ATOUTS PRODUIT:

- Prêt à gâcher
- Tous travaux courants de maçonnerie
- Maniabilité améliorée pour les enduits
- Utilisation intérieur- extérieur
- Rétention élevée de l'eau

### DESCRIPTION

Mortier de maçonnerie courante prêt à gâcher à base de ciment portland, sable siliceux et additifs

### APPLICATIONS

- Travaux courants de maçonnerie
- Montage de parpaings, briques, et pierre naturelle
- Réparations et scellements courants
- Chapes internes ou externes
- Sous-enduits traditionnels

### MISE EN OEUVRE

#### \* PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sain, propre, libre de parties friables et non adhérentes. Le support doit également offrir une superficie avec une porosité et rugosité adéquate, et être humidifié préalablement.

#### \* PRÉPARATION DU PRODUIT

Mélanger manuellement ou mécaniquement le **MORTIER M-7.5 PRO SILICE** dans une proportion de 86% de poudre - 14% d'eau propre (environ 3.5L par sac de 25 kg) jusqu'à obtenir une pâte homogène et sans grumeaux.

#### \* APPLICATION

Appliquer le mélange sur le support à l'aide d'une truelle. Placer la pièce en faisant pression, rincer ou finir le joint à votre guise.



### PRÉCAUTIONS

- Appliquer entre 5 °C et 30 °C.
- Ne pas appliquer en cas de gel, pluie, vent fort ou soleil direct.
- Ne pas appliquer sur des surfaces en plastique, métal, bois, etc.
- Ne pas appliquer sur des supports à base de plâtre.
- Porter des gants et un masque de protection adéquats.
- Consulter la Fiche technique et la Fiche de Données de Sécurité avant utilisation.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### CARACTÉRISTIQUES

#### \* IDENTIFICATION ET APPLICATION:

Composition: Sable naturels, ciment portland, et adjuvants

Aspect: Poudre grise  
Granulométrie: 0/2 mm.  
Densité apparente: 1,60 tn/m<sup>3</sup>  
Eau de gâchage : 14%

#### \* PERFORMANCES:

Classification selon UNE 998-2:2018 G  
Résistance en compression à 28 jours  $\geq 7,5$  MPa  
Temps de mise en œuvre à 20° 60 min  
Absorption de l'eau 0.2 Kg./ m<sup>2</sup> min<sup>1/2</sup>  
Coefficient de perméabilité vapeur d'eau  $\approx 15/35$   
Réaction au feu A1

#### \* CONSOMMATION:

1,8 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur environ et selon utilisation

#### \* CONSERVATION

6 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité, des températures extrêmes et dans un lieu couvert

#### \* CONDITIONNEMENT:

Sacs en papier de 25 kg sur palette bâchée. 56 sacs par palette (1.400 kg)

BigBag de 1.000 kg (1 BB par palette)

### INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Pour toute information concernant la sécurité lors de l'utilisation, manipulation, stockage ou de l'élimination des déchets de produits chimiques, consulter la version la plus récente de la Fiche de Données de Sécurité du produit.

Les informations de dosage de cette fiche technique sont basées sur notre propre expérience.

Les consommations et dosages réels doivent être déterminés par des tests préalables et sont responsabilité de l'utilisateur.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12422:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### NETTOYAGE DES OUTILS

Les outils se nettoient facilement à l'eau, de préférence chaude, avant que l'adhésif ait prit.

### DESCRIPTIF TYPE

Le cloisonnement intérieur sera monté avec le mortier **MORTIER M-7.5 PRO SILICE**, de la marque IDM Morteros, de classe **G (M-7.5)** selon la norme **UNE EN 998-2**. Le support de pose doit être sain, propre, sans parties friables, complètement durci, doit avoir fini son processus de variations dimensionnelles, et être humidifié préalablement. Les joints de construction doivent être respectés.

### NOTE IMPORTANTE

Produit à usage professionnel.

Cette fiche technique sert, comme toutes les autres recommandations et informations techniques, uniquement à décrire les caractéristiques du produit, son utilisation et ses applications. Les données et informations reproduites sont basées sur nos connaissances techniques obtenues grâce à des références bibliographique, lors d'essais en laboratoire et dans la pratique.

Les informations de dosage contenues dans cette fiche technique sont basées sur notre propre expérience. Les consommations et dosages réels doivent être déterminés par des tests antérieurs et sont de la responsabilité du client. En cas d'utilisation non explicitement prévue dans ce document, nos clients devront s'informer ou réaliser des essais préalables et représentatifs. Les informations qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'application du produit pour usage des particuliers. Pour des conseils supplémentaires, notre service technique est à votre disposition.

Investigación Desarrollo de Morteros S.L. se réserve le droit de modifier la composition des produits, tant qu'ils continuent à répondre aux caractéristiques décrites dans la fiche technique.

Nous accordons une garantie en cas de défauts dans la qualité de fabrication de nos produits, à l'exclusion de toute autre réclamation, notre unique responsabilité étant de rembourser la valeur de la marchandise livrée.

Toute responsabilité sera rejetée en cas d'anomalies produites par une mauvaise utilisation des produits ainsi que par la combinaison de ceux-ci avec des produits incompatibles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la dernière version mise à jour de la fiche technique ou de la Fiche de Données de Sécurité, dont une copie sera envoyée à quiconque en fera la demande.

Fiche technique de produit

IDM Morteros

Ed.1. HT-LA01 daté du 13/02/2020

MORTEROS:  
CERT. Nº 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. Nº 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 12620:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12620:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### 1. NOM ET CODE D'IDENTIFICATION

MORTIER M-7.5 PRO SILICE

### 2. NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

INVESTIGACIÓN DESARROLLO DE MORTEROS S.L.

Carretera Pontils a la Llacuna km 1.7

43421, Pontils/Tarragona (Espagne)

Nº TVA intracommunautaire: ESB55590772

### 3. UTILISATIONS PRÉVUES

Mortier de maçonnerie fabriqué en usine utilisé pour les murs, les piliers et les cloisons. Mortier apte pour des constructions extérieures.

### 4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES

Système 2+

### 5. ORGANISME NOTIFIÉ

NOM: CERTIFICATION ALLWORLD

NUMÉRO: 1170

TÂCHE EFFECTUÉE: Audit de contrôle de production en usine

SYSTÈME D'ÉVALUATION: 2+

DOCUMENT ÉMIS ET DATE DE DÉLIVRANCE: Certificat de contrôle de production en usine n ° 1170 / CPR / MR.01724 du 01/07/2013

### 6. NORME HARMONISÉE

UNE EN 998-2:2010

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12422:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### 7. PERFORMANCES DÉCLARÉES

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance en compression	M-7.5	UNE EN 998-2:2010
Réaction au feu	Classe A1	
Absorption de l'eau	0.2 Kg/m <sup>2</sup> min <sup>1/2</sup>	
Coefficient de perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu=15/35$ (tab.)	
Conductivité thermique	1.14 W/mK (tab.)	
Substances dangereuses	Voir FDS	

8. Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées au point 6.

Cette déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant indiqué au point 2.

Lieu et date d'émission : Pontils (Espagne), 13 février 2020

Signé au nom du fabricant par:



Hans Bähler Font

Révision n° 2

Date de la dernière révision: 13/02/2020

Date d'émission: 01/06/2016

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210

ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12622:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004




Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/EC, 2015/830/EU

## RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

### 1.1. Identification du produit:

MORTIER M-7.5 PRO.

### 1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations pertinentes: Produit pour la construction. (Consulter la Fiche Technique). Usage exclusivement professionnel.

Utilisations déconseillées: Toute utilisation non spécifiée dans cette rubrique ou dans la rubrique 7.3.

### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité:

Nom: Investigación Desarrollo Morteros S.L.

Adresse: Carretera Pontils a la Llacuna km 1.7, 43421 Pontils/Tarragona (Espagne)

Courriel de contact: administracio@idmmorteros.com

Site Web: www.idmmorteros.com

Téléphone: +34 977 88 14 87

### 1.4. Numéros d'urgences:

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

France: Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement n °1272/2008 (CLP)

La classification du produit a été effectuée conformément au règlement n °1272/2008 (CLP)

Eye Dam.1: Lésions oculaires graves, catégorie 1. H318

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie 2. H315

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie 1. H317

STOT SE 3: Toxicité pour les voies respiratoires (exposition unique) catégorie 3. H335.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement n° 1272/2008 (CLP):

Danger



#### Mentions de danger:

Eye Dam.1: H318. Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Irrit.2: H315. Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1: H317. Peut provoquer une allergie cutanée

STOT SE 3: H335. Peut irriter les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence:

P101: Si un avis médical est nécessaire, garder le récipient ou l'étiquette à portée de main.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P103: Lire l'étiquette avant toute utilisation.

P261: Éviter de respirer les poussières.

P280: Porter des gants / vêtements / lunettes / masque de protection.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, il faut les enlever si c'est possible. Continuez à rincer.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient fermé hermétiquement. P501: Éliminer le contenu et / ou son récipient conformément à la réglementation sur les déchets dangereux ou les emballages et les déchets d'emballages respectivement.

#### Substances qui contribuent à la classification:

Ciment, portland, produits chimiques.

Le mélange contient du Cr (VI) soluble et certaines personnes peuvent développer une réaction allergique. Le mélange contient une faible teneur en Cr (VI) soluble car le ciment utilisé dans sa préparation maintient son niveau en dessous de 2 mg / kg (0,0002%) du poids sec total du ciment prêt à l'emploi selon la législation spécifiée dans la rubrique 15.

La Fiche de Données de Sécurité est à la disposition de l'utilisateur professionnel qui en fait la demande.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057:005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

#### Description chimique:

Mélange d'additifs, granulats et de ciment.

#### Composants:

Selon l'annexe du Règlement (CE) n° 1907/2006 (point 3), le produit présente:

Identification	Nom chimique/classification	Concentration
CAS: 65997-15-1 CE: 266-043-4 Index: Sans objet REACH: Sans objet	Ciment, portland, produits chimiques Auto-classifié	10-50 %
	Règlement 1272/2008	
	Eye Dam. 1: H318; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; STOT SE 3: H335-Danger	

Pour plus d'informations sur la dangerosité des substances, voir les rubriques 8, 11, 12, 15 et 16.

### RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours:

Les symptômes résultant d'une intoxication peuvent survenir postérieurement à l'exposition. En cas de doute et suite à une exposition directe au produit chimique ou une gêne persistante, il faudra consulter un médecin en lui montrant la FDS de ce produit.



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.



# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### **En cas d'inhalation:**

Il s'agit d'un produit qui ne contient pas de substances classées dangereuses par inhalation; cependant, en cas de symptômes d'intoxication, éloigner la personne affectée de la zone d'exposition et lui fournir de l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent.

### **En cas de contact cutané**

Il s'agit d'un produit qui ne contient pas de substances classées dangereuses au contact de la peau; cependant, en cas de contact, nettoyer la zone affectée avec de l'eau en frottant et au savon neutre.

### **En cas de contact avec les yeux:**

C'est un produit qui ne contient pas de substances classées dangereuses au contact des yeux; cependant, en cas de contact, rincer abondamment les yeux avec de l'eau à température ambiante pendant au moins 15 minutes. Empêchez la personne affectée de se frotter ou de fermer les yeux. Dans le cas où la personne blessée porte des lentilles de contact, elles doivent être retirées tant qu'elles ne sont pas collées aux yeux, sinon des dommages supplémentaires pourraient survenir. Dans tous les cas, après le lavage, vous devez vous rendre chez le médecin le plus rapidement possible en lui fournissant la FDS du produit.

### **En cas d'ingestion:**

Ne PAS faire vomir. Dans le cas où cela se produit, gardez la tête inclinée vers l'avant pour éviter toute aspiration. Gardez le patient au repos. Rincer la bouche et la gorge, car il est possible qu'elles aient été affectés lors de l'ingestion.

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

Les effets aigus et différés sont répertoriés dans les rubriques 2 et 11.

## **4.3. Indication des soins médicaux et traitements particuliers devant être dispensés immédiatement :**

Non pertinent.

## **RUBRIQUE 5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. Moyens d'extinction:**

Produit ininflammable dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation. En cas d'inflammation suite à une mauvaise manipulation, stockage ou utilisation, utiliser de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), conformément au Règlement sur les installations de protection contre l'incendie. **IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ** d'utiliser de l'eau à jet comme agent extincteur.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12620:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Le produit n'est, ni combustible, ni explosif et ne facilitera pas, ni n'alimentera la combustion d'autres matériaux.. Lors d'un incendie, en cas de combustion incomplète, les gaz dangereux qui sont produits peuvent contenir du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. L'exposition aux éléments de décomposition que produit le feu peut être nocive pour la santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

En fonction de l'ampleur de l'incendie, l'utilisation de vêtements de protection complets et d'un équipement respiratoire autonome peut être nécessaire. Disposer d'un minimum d'installations d'urgence ou d'éléments d'action (couvertures ignifuges, trousse de premiers secours, ...).

### Dispositions supplémentaires :

Agir conformément au Plan interne d'urgence intérieur et aux fiches d'information sur les mesures à prendre en cas d'accidents et autres urgences. Retirez toute source d'inflammation. En cas d'incendie, refroidir les conteneurs et les réservoirs de stockage pour les produits sensibles à l'inflammation, à l'explosion ou au BLEVE en raison de températures élevées. Évitez de verser les produits utilisés pour éteindre le feu dans le milieu aquatique.

## RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Balayer et ramasser le produit avec une pelle ou autres moyens et le placer dans un récipient pour sa réutilisation (de préférence) ou son élimination. Voir les rubriques 8 et 13.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Produit non classé comme dangereux pour l'environnement. En vertu de la législation communautaire sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter de répandre à la fois le produit et son emballage dans l'environnement. Éviter toute pénétration du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé de balayer et ramasser le produit avec une pelle ou autres moyens et le placer dans un récipient pour sa réutilisation (de préférence) ou son élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

La rubrique 8 contient des conseils plus détaillés sur les équipements de protection individuelle et la rubrique 13 sur l'élimination des déchets.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

##### A. Précautions générales:

Utiliser le produit dans des zones ventilées. Éviter la formation et l'accumulation de poussière. Se conformer à la législation en vigueur sur les risques professionnels concernant la manutention manuelle des charges. Maintenir l'ordre et la propreté et éliminer le produit par des méthodes sûres (rubrique 6).

##### B. Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions:

Produit ininflammable dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation. Il est recommandé de transvaser le produit à des vitesses lentes pour éviter la génération de charges électrostatiques qui pourraient affecter les produits inflammables. Consultez la rubrique 10 sur les conditions et les matériaux à éviter.

##### C. Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques:

Pour le contrôle de l'exposition, consulter la rubrique 8. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail; se laver les mains après chaque utilisation et retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection individuelle avant d'entrer dans les zones de restauration.

##### D. Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux:

En vertu de la législation communautaire sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter de répandre à la fois le produit et son emballage dans l'environnement. Il est recommandé d'avoir un matériau absorbant à proximité du produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

##### A. Mesures techniques de stockage:

Classification: non pertinent  
Température minimale: 5°C  
Température maximale: 35°C  
Temps maximum: 6 mois

##### B. Conditions générales de stockage:

Évitez les sources de chaleur, de rayonnement, d'électricité statique et le contact avec les aliments. Protéger du gel. Garder le récipient bien fermé et protégé de l'exposition à l'air et à l'humidité.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mis à part les indications déjà citées, pas d'information supplémentaire sur des utilisations finales particulières.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12622:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### SECCIÓN 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées dans l'environnement de travail :

Identification	Valeurs limites environnementales	Concentration
Ciment portland, produits chimiques CAS: 65997-15-1 CE: 266-043-4	VLEP	4 mg/m3

#### **DNEL (Travailleurs) :**

Sans objet

#### **DNEL (Population) :**

Sans objet

#### **PNEC :**

Sans objet

#### 8.2 Contrôles de l'exposition:

##### **A. Mesures générales de sécurité et d'hygiène dans l'environnement de travail:**

À titre préventif, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection individuelle de base, avec le «marquage CE» correspondant. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, utilisation, nettoyage, entretien, classe de protection,...) consulter la notice d'information fournie par le fabricant de l'EPI. Les indications contenues dans ce point se réfèrent au produit pur. Les mesures de protection du produit dilué peuvent varier en fonction de son degré de dilution, de son utilisation, de sa méthode d'application, etc. Pour déterminer l'obligation d'installer des douches d'urgence et / ou d'avoir à disposition des collyres dans les entrepôts, les réglementations relatives au stockage des produits chimiques applicables dans chaque cas seront prises en compte. Pour plus d'informations, reportez-vous aux rubriques 7.1 et 7.2.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004


Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.


# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE


Toutes les informations incluses ici sont une recommandation. Il est nécessaire de faire préciser les protocoles par les services compétents en matière de prévention des risques professionnels car ils ont connaissance des mesures de prévention complémentaires que la société / l'entreprise peut avoir.

Pictogramme Prévention des Risques Professionnels	EPI	Marquage	Normes CEN	Observations
Protection obligatoire des voies respiratoires 	Masque auto-filtrant pour gaz, vapeurs, et particules	Marquage CE CAT III	EN 149, EN 405	Remplacer lorsqu'une augmentation de la résistance respiratoire est notée et/ou que l'odeur ou le goût du contaminant est détecté

### C. Protection spécifique des mains:

Pictogramme Prévention des Risques Professionnels	EPI	Marquage	Normes CEN	Observations
Protection obligatoire des mains 	Guants de protection chimique	Marquage CE CAT I	EN 374-1 EN 374-3 EN 420	Remplacer les gants devant tout signe de détérioration

### D. Protection spécifique du visage:

Pictogramme Prévention des Risques Professionnels	EPI	Marquage	Normes CEN	Observations
Protection obligatoire du visage 	Lunettes panoramiques Anti-projection	Marquage CE CAT II	EN 166 EN 172 EN ISO 4007	Nettoyer quotidiennement et désinfecter périodiquement selon les instructions du fabricant

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.



# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### E. Protection respiratoire:

EPI	Marquage	Normes CEN	Observations
Vêtements de travail	Marquage CE CAT I	EN ISO 13688	Utilisation exclusivement pour travailler
Chaussures de travail antidérapantes	Marquage CE CAT II	EN ISO 20347 EN ISO 20344	Aucune

### F. Mesures complémentaires d'urgence:

Mesures d'urgence	Normes	Mesures d'urgence	Normes
Douche d'urgence 	ANSI Z358-1 ISO 3864-1	Douche oculaire 	DIN 12 899 ISO 3864-1

### **Contrôles de l'exposition environnementale:**

C'est un produit qui ne contient pas de substances dangereuses pour l'environnement, bien qu'il soit recommandé d'éviter de le renverser. Pour plus d'informations, voir la rubrique 7.1D.

### **Les composés organiques volatils (COV):**

En application de la directive 2010/75 / UE, ce produit présente les caractéristiques suivantes:

C.O.V (fourniture): 0% poids

Concentration C.O.V à 20° C: 0kg/m3 (ou g/L)

Nombre moyen de carbones : Sans objet

Poids moléculaire moyen: Sans objet

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 13242:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pour compléter les informations, voir la fiche technique / la fiche de spécifications du produit.

##### **Aspect physique:**

État physique à 20° C: Solide

Apparence: Poudre pulvérulente

Couleur: Non déterminé

Odeur : Caractéristique

##### **Volatilité:**

Point d'ébullition à pression atmosphérique: Non pertinent \*

Pression de vapeur à 20° C: Non pertinent \*

Pression de vapeur à 50° C: Non pertinent \*

Taux d'évaporation à 20° C: Non pertinent \*

##### **Caractérisation du produit:**

Densité à 20° C: Non pertinent \*

Densité relative à 20° C: Non pertinent \*

Viscosité dynamique à 20° C: Non pertinent \*

Viscosité cinématique à 20° C: Non pertinent \*

Viscosité cinématique à 40° C: Non pertinent \*

Concentration: Non pertinent \*

pH: Non pertinent \*

Densité de vapeur à 20° C: Non pertinent \*

Coefficient de partage n-octanol / eau à 20° C: Non pertinent \*

Solubilité dans l'eau à 20° C: Non pertinent \*

Propriété de solubilité: Non pertinent \*

Température de décomposition: Non pertinent \*

##### **Inflammabilité:**

Point d'éclair: Non inflammable (> 60° C)

Température d'auto-inflammation: Non pertinent \*

Limite inférieure d'inflammabilité: Non pertinent \*

Limite supérieure d'inflammabilité: Non pertinent \*

#### 9.2. Information complémentaire:

Tension superficielle à 20° C: Non pertinent \*

Indice de réfraction: Non pertinent \*

\* Non pertinent en raison de la nature du produit, ne fournissant pas d'informations caractéristiques de son danger.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

*Halls*  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité:

Des réactions dangereuses ne sont pas attendues si les instructions techniques pour le stockage des produits chimiques sont suivies. Voir la rubrique 7.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation indiquées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Dans les conditions indiquées, des réactions dangereuses susceptibles de produire une pression ou des températures excessives ne sont pas attendues.

#### 10.4 Conditions à éviter:

Applicable pour la manipulation et le stockage

Choc et friction	Contact avec l'air	Échauffement	Lumière solaire	Humidité
Sans objet	Protéger	Non applicable	Non applicable	Protéger

#### 10.5 Matières incompatibles:

Applicables à la manipulation et au stockage à température ambiante:

Acides	Eau	Matières comburantes	Matières combustibles	Autres
Incompatible	Éviter incidence directe	Non applicable	Non applicable	Non applicable

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Voir les rubriques 10.3, 10.4 et 10.5 pour les produits de décomposition spécifiques. En fonction des conditions de décomposition, et en conséquence de celle-ci, des mélanges complexes de substances chimiques peuvent être libérés: dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.



# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Il n'y a pas de données expérimentales sur le produit en lui-même concernant les propriétés toxicologiques.

#### Effets dangereux pour la santé:

En cas d'exposition répétitive ou prolongée ou à des concentrations supérieures à celles établies par les limites d'exposition professionnelle, des effets néfastes sur la santé peuvent survenir en fonction de la voie d'exposition:

##### A. Ingestion (danger aigu):

**Toxicité aiguë:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 3.

**Corrosivité / Irritabilité:** L'ingestion d'une dose considérable peut provoquer une irritation de la gorge, des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements.

##### B. Inhalation (danger aigu):

**Toxicité aiguë:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées dangereuses pour l'inhalation. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 3.

**Corrosivité / Irritabilité:** Provoque une irritation des voies respiratoires, généralement réversible et est généralement limitée aux voies respiratoires supérieures.

##### C. Contact avec la peau et les yeux:

**Contact avec les yeux:** Provoque de graves lésions oculaires après contact.

**Contact avec la peau:** Provoque des inflammations cutanées.

##### D. Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction):

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées dangereuses pour les effets décrits. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 3.

##### E. Effets de sensibilisation:

**Respiratoire:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées dangereuses avec des effets sensibilisants supérieurs aux limites fixées au point 3.2. du règlement (CE) 2015/830. Pour plus d'informations, reportez-vous aux rubriques 2.3 et 15.

**Cutanée:** Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des épisodes de dermatite allergique de contact.

##### F. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) en exposition unique:

Provoque une irritation des voies respiratoires, généralement réversible et généralement limitée aux voies supérieures.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### G. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) en exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses à cet effet. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 3.

Peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées dangereuses à cet effet. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 3.

### H. Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées dangereuses à cet effet. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 3.

### Information complémentaire:

Au contact de la peau mouillée, sans protection adéquate, le produit peut provoquer un épaissement de la peau, des gerçures ou des fissures de la peau.

### Information toxicologique spécifique des substances:

Indéterminée

## RUBRIQUE 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas de données expérimentales sur le mélange lui-même relatives aux propriétés écotoxicologiques.

### 12.1 Toxicité:

Indéterminée

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Indéterminé

### 12.4 Mobilité dans le sol:

Indéterminé

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Sans objet

### 12.6 Autres effets indésirables:

Non décrits

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

*Halls*  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code	Description	Type de résidu Règlement (UE) n° 1357/2014
	Il n'est pas possible d'attribuer un code spécifique car cela dépend de l'usage auquel l'utilisateur le destine	Dangereux

#### Type de déchet (Règlement (UE) n° 1357/2014):

HP4 irritant- Irritation cutanée et lésions oculaires

HP5 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT pour son abréviation en anglais) / Toxicité par aspiration

HP13 Sensibilisant

#### Gestion des déchets (élimination et valorisation):

Consulter le gestionnaire de déchets agréé pour les opérations de valorisation et d'élimination conformément aux annexes 1 et 2 (directive 2008/98 / CE). Selon les codes 15 01 (2014/955 / UE), dans le cas où le conteneur aurait été en contact direct avec le produit, il sera géré de la même manière que le produit en lui-même; sinon, il sera géré comme un déchet non dangereux. Son rejet dans les cours d'eau est déconseillé. Voir rubrique 6.2.

#### Dispositions législatives relatives à la gestion des déchets:

Selon l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou étatiques relatives à la gestion des déchets sont incluses.

Législation communautaire: Directive 2008/98/CE, 2014/955/UE, règlement (UE) n° 1357/2014.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour son transport (ADR / RID, IMDG, IATA).

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1 Réglementations et législation relatives à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Substances candidates à l'autorisation selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH): Non pertinent.

Substances incluses dans l'annexe XIV de REACH (liste d'autorisation) et date d'expiration: Non pertinent.

Règlement (CE) 1005/2009, sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Non pertinent.

Substances actives qui n'ont pas été approuvées conformément à l'article 9 du Règlement (UE) n° 528/2012 non pertinent.

Règlement (CE) 649/2012, relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux: Non pertinent.

#### **Restrictions à la commercialisation et à l'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (Annexe XVII du règlement REACH):**

Non pertinent

#### **Dispositions spécifiques concernant la protection des personnes ou de l'environnement:**

Il est recommandé d'utiliser les informations rassemblées dans cette Fiche de Données de Sécurité comme données d'entrée dans une évaluation des risques des circonstances locales afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

#### **Autres législations:**

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, du 16 décembre 2008, sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, et par lequel les directives 67/548 / CEE et 1999/45/CE sont modifiées et abrogées, et le Règlement (CE) n° 1907/2006 est modifié.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12620:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

### RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Législation applicable aux Fiches de Données de Sécurité:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été élaborée conformément à l'annexe II-Guide pour l'élaboration des Fiches de Données de Sécurité du Règlement (CE) n° 1907/2006, Règlement (UE) n° 453/2010, Règlement (UE) n° 2015/830.

#### Modifications de la Fiche de Données de Sécurité précédente qui affectent les mesures de gestion des risques:

Non pertinent.

#### Textes des phrases législatives visées dans la rubrique 2:

H315: Provoque une irritation cutanée

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

#### Textes des phrases législatives visées dans la rubrique 3:

Les phrases citées ne font pas référence au produit lui-même, elles sont à titre informatif uniquement et se réfèrent aux composants individuels énumérés dans la section 3.

#### Règlement n° 1272/2008 (CLP):

Eye Dam.1: H318. Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Irrit. 2: H315. Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1: H317. Peut provoquer une réaction allergique sur la peau.

STOT SE 3: H335. Peut irriter les voies respiratoires.

#### Procédure de classement:

Eye Dam.1: Méthode de calcul.

Skin Irrit. 2: Méthode de calcul.

Skin Sens. 1: Méthode de calcul.

STOT SE 3: Méthode de calcul.

#### Conseils concernant la formation:

Une formation minimale en prévention des risques professionnels est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette Fiche de Données de Sécurité, ainsi que l'étiquetage du produit.

#### Principales sources bibliographiques:

<http://esis.jrc.ec.europa.eu> <http://echa.europa.eu> <http://eur-lex.europa.eu>

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12622:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

*Halls*  
Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.

# MORTIER

## M-7.5 PRO SILICE

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur des sources, des connaissances techniques et la législation en vigueur au niveau européen et national, et leur exactitude ne peut être garantie. Ces informations ne peuvent être considérées comme une garantie des propriétés du produit, il s'agit simplement d'une description des exigences en matière de sécurité. La méthodologie et les conditions de travail des utilisateurs de ce produit sont au-delà de notre connaissance et hors de notre contrôle, et il est toujours de la responsabilité ultime de l'utilisateur prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux exigences législatives concernant la manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits chimiques. Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité se réfèrent uniquement à ce produit, qui ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MORTEROS:  
CERT. N° 1170/CPR/MR.01724  
UNE-EN 998-2:210



ÁRIDOS:  
CERT. N° 1170/CPR/AR.00057005  
UNE-EN 13139:2003/AC 2004  
UNE-EN 12620:2003+A1 2009  
UNE-EN 12642:2003+A1 2008  
UNE-EN 13043:2003/AC 2004

Firmado: Hans Bähler Font.

IDM S.L. no se hace responsable del uso inadecuado de sus productos ya que ni las condiciones ni el modo de aplicación quedan fuera de nuestro control. Es responsabilidad del cliente asegurarse del correcto uso del producto.